



UNIVERSITÉ POPULAIRE D'ILLKIRCH GRAFFENSTADEN

Antenne locale de l'Université Populaire de la Krutenau

Inscription sur www.up-krutenau.com

HISTOIRE DE L'ALSACE

JEAN-FRANCOIS KOVAR – CYCLE DE CONFÉRENCES

26 septembre	Léon IX, le pape alsacien	Lundi	18 h 30
14 novembre	La Décapole	Tarif	8 € / Conférence
12 décembre	La guerre des Paysans	Tarif réduit	6 € / Conférence
16 janvier	La guerre de Trente Ans en Alsace		demandeurs d'emploi, étudiants
27 février	1648, l'Alsace devient française		et lycéens
27 mars	Histoire des Juifs d'Alsace	Gratuité	moins de 16 ans
22 mai	L'Alsace au Siècle des Lumières	Cycle complet	55 €
26 juin	La Révolution en Alsace	Tarif réduit	35 €

HISTOIRE ET RELIGION

JEAN-FRANCOIS KOVAR – CYCLE DE CONFÉRENCES

10 octobre	Les Templiers	Lundi	18 h 30
21 novembre	Les Croisades (initialement le 19 septembre)	Tarif	8 € / Conférence
28 novembre	Saint-Jacques-de-Compostelle	Tarif réduit	6 € / Conférence
30 janvier	Les Cathares		demandeurs d'emploi, étudiants
12 juin	L'Inquisition		et lycéens
		Gratuité	moins de 16 ans
		Cycle complet	30 €
		Tarif réduit	20 €

COURS D'ITALIEN

ULIANA ZINGO

Participants	8 minimum – 15 maximum
Durée	1 h 30
Tarif réduit	200 € pour 28 cours
Niveau	Faux débutant
Mercredi	14 h > 15 h 30
Niveau	Intermédiaire
Mercredi	15 h 30 > 17 h



ADHÉSION OBLIGATOIRE A L'UNIVERSITÉ POPULAIRE DE LA KRUTENAU

Tarif	10 € / an
Tarif couple	15 € / an
Tarif famille	20 € / an avec enfants de moins de 18 ans

Inscription sur www.up-krutenau.com

Renseignements [06 16 60 12 96](tel:0616601296)
universitepopulaire.krutenau@laposte.net



INFORMATIONS AUX ADHÉRENTS DE L'UPK

Droit de rétractation du consommateur

En vertu des articles L121-18 à L121-20-2, L121-20-4, R121-1 et R121-1-1 du Code de la consommation, **le consommateur qui achète un bien ou une prestation de service à distance dispose d'un délai de 14 jours francs pour changer d'avis sur son achat.**

S'il se rétracte, il n'a pas à donner de motifs, ou à payer des pénalités.

Pour les prestations de services, le délai court à partir de l'acceptation de l'offre. Le jour qui sert de point de départ ne compte pas. Lorsque le délai s'achève un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

En cas de litige, c'est au consommateur de prouver qu'il a bien respecté le délai de rétractation légal. Il peut le faire par tout moyen.

Toutefois, le droit de rétractation n'existe pas pour les contrats qui portent sur des prestations de restauration et de loisirs, qui sont fournies à une date ou selon une périodicité déterminée (exemple : conférences, visites-conférences, cours de cuisine, dîners-conférences, etc.).

En cas d'usage du droit de rétractation, l'Université Populaire de la Krutenau doit rembourser le consommateur de la totalité des sommes versées, dans les meilleurs délais, et au plus tard dans les 30 jours qui suivent la date de rétractation.

L'Université Populaire de la Krutenau peut aussi proposer un avoir ou un échange. Toutefois, le consommateur est libre de refuser et peut exiger le remboursement.

Délivrance d'une facture

Dès réception de votre règlement, nous vous adresserons une facture détaillée sur simple demande.

Remboursement

Les demandes de remboursement des auditeurs ne seront effectuées que selon les modalités suivantes.

Elles sont de droit en cas de décès d'un proche ou en cas d'hospitalisation.

Elles sont laissées à l'appréciation du Président de l'Université Populaire de la Krutenau dans les autres cas. Une retenue de 20% sera alors appliquée.



BULLETIN D'ADHÉSION



Ce formulaire est à découper et à compléter en lettres capitales, puis à remettre ou à envoyer à l'Université Populaire de la Krutenau, accompagné du règlement et d'une enveloppe timbrée à votre adresse pour toute inscription par voie postale.

UP Krutenau, Maison des Associations, 1A place des Orphelins, 67000 Strasbourg

COORDONNÉES PERSONNELLES

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone Portable

Courriel

Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD)

Je ne souhaite pas que mes coordonnées soient utilisées pour la diffusion des programmes

L'UP Krutenau vous informe que vos coordonnées ne seront pas diffusées à des tiers. Conformément à l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, vous pouvez en faire la demande au siège de l'Association.

ADHÉSION ANNUELLE OBLIGATOIRE

Tarif individuel 10 € €

Tarif couple 15 € €

Tarif familial 20 € €

L'adhésion annuelle est valable pour les programmes de l'UP Krutenau et de toutes ses antennes.

Pour une adhésion familiale, inscrire ci-dessous les noms et prénoms des autres membres de la famille

.....

Je soutiens l'UP Krutenau, je fais un don de €

INSCRIPTION AUX PROGRAMMES

..... Tarif €

..... Tarif €

..... Tarif €

..... Tarif €

Montant total payé €

Mode de règlement Numéraire Chèque

L'UP Krutenau n'est pas habilitée à accepter le règlement par carte bancaire. Possibilité de paiement en trois fois sur demande écrite à l'UP Krutenau.

Tout règlement par chèque est à libeller à l'ordre de l'Université Populaire de la Krutenau

Je reconnais avoir pris connaissance du droit de rétractation offert aux consommateurs

Date et Signature

RÉSERVÉ À L'UP KRUTENAU

Année 2022-2023

Saisie le :

- Remise carte adhérent
- Inscription liste de diffusion mail
- Inscription fichier membres

